

POLITIQUE

ÉTRANGÈRE

CANADIENNE



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

Allocution de
l'Ambassadeur Richard V. Gorham,
ambassadeur itinérant en Amérique
latine et ambassadeur et observateur
permanent du Canada auprès de
l'Organisation des États américains

WASHINGTON, ÉTATS-UNIS

le 7 septembre 1988

Canada

Monsieur le Président du Conseil permanent
Monsieur le Secrétaire général
Monsieur le Sous-secrétaire général
Distingués Membres du Conseil
Distingués Observateurs permanents

C'est un grand privilège pour moi, personnellement et en tant qu'ambassadeur et observateur permanent du Canada, de prendre la parole à cette réunion du Conseil permanent pour aborder la question des relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles, et avec l'Organisation des États américains.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi cependant de vous dire quelques mots sur le Canada et sur sa vision du monde. Sur les plans géographique et climatique, nous sommes indiscutablement un pays du Nord, dont l'étendue se perd dans l'océan Arctique. Aussi est-il rare que nous situions l'une ou l'autre région de notre pays au "sud", la plupart d'entre nous entendant par là plutôt les États-Unis, le Mexique, les Antilles ou l'Amérique du Sud. Comme le Canada occupe l'extrémité boréale de cet hémisphère, et qu'une partie seulement de son territoire est hospitalière, il est la cible d'idées préconçues, mais en même temps cela lui a valu d'être "protégé" de visites, voire d'invasions qu'il aurait pu autrement subir. En superficie, le Canada est le plus vaste des pays de l'hémisphère; par contre, la densité de sa population est la plus faible, ce qui n'est toutefois pas nécessairement un avantage, selon le point de vue où l'on se place. Nous avons le bonheur de posséder d'énormes ressources agricoles, minières et énergétiques, et sommes de ce fait, comme beaucoup d'entre vous d'ailleurs, sensibles aux fluctuations des prix internationaux des produits. Notre mentalité tient à notre ascendance européenne et, plus récemment, à l'influence que nous subissons de la part de notre voisin immédiat - les États-Unis. Un régime monarchique et parlementaire et la dynamique de deux cultures dominantes font notre force. Si nous sommes pour la plupart d'origine européenne, principalement britannique et française, nous sommes également un pays d'immigrants venus de tous les coins du monde pour former au Canada non pas un "melting pot", mais une mosaïque de cultures et d'ethnies qui nous confèrent une diversité qu'il est rare de trouver ailleurs. Le Canada est membre actif du Commonwealth et de la Francophonie. Contrairement à beaucoup d'autres pays de l'hémisphère,

notre histoire n'a été marquée par aucune révolution. Mais cela ne veut pas dire pour autant que notre pays est neutre ou non aligné. Nous avons été membre fondateur de l'OTAN et appuyons fermement les efforts dans les domaines de la défense et du maintien de la paix. Mais la naissance de notre nation, qui remonte à 1867 seulement, et notre cheminement depuis lors ont été essentiellement pacifiques (du moins en apparence.)

Comment cela influe-t-il sur notre façon de voir le monde en général et, plus particulièrement, l'Amérique latine et les Antilles? Nous avons une économie relativement forte et diversifiée, axée sur l'exploitation des ressources naturelles, le secteur de l'énergie, l'agriculture et, pour unir notre population dispersée, les transports et les communications - ce sont donc là les domaines où notre expérience peut profiter aux pays intéressés; nous sommes l'une des nations commerçantes les plus actives au monde et cherchons constamment à pénétrer des marchés d'exportation et à attirer des investissements étrangers; nous attachons une très grande importance aux valeurs démocratiques, au respect des libertés individuelles, au respect des droits de la personne et au règlement pacifique des problèmes, dans notre pays comme ailleurs; nous avons une politique étrangère dotée d'une vision globale mais dont les prétentions sont modestes; enfin, tout en reconnaissant l'influence des États-Unis et en partageant nombre de leurs préoccupations au plan de la sécurité, nous donnons à nos relations globales une perspective unique.

Les relations de longue date du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles ont été établies à l'origine par des particuliers ou, dirions-nous aujourd'hui, par le secteur privé. Tout au cours de ce siècle, nos intérêts communs dans la région ont reposé notamment sur le commerce, les investissements et les activités bancaires. De grandes sociétés canadiennes comme Alcan et Brazilian Traction ainsi que certaines de nos banques de commerce et compagnies d'assurance y étaient déjà actives bien avant toute présence diplomatique du Canada. Mais, facteur tout aussi important, l'intérêt que nous nous portons mutuellement s'est renforcé au fil des ans grâce aux nombreuses visites de gens d'affaires, de missionnaires et de touristes canadiens dans la région et, en retour, par la venue au Canada de nombreux immigrants, réfugiés et étudiants.

Au cours des dernières décennies, nous avons vu les gouvernements - donc le secteur public - devenir un élément vital de nos relations, complétant et renforçant ainsi le mouvement spontané de particuliers et de biens et de services. Le Canada a conclu des accords-cadres et d'autres arrangements officiels avec de nombreux pays de la région,

jetant ainsi les bases d'un processus consultatif visant à orienter et à dynamiser les relations bilatérales, d'un échange de vues sur un large éventail de questions de politique et d'un mécanisme de règlement des problèmes d'intérêt commun. Établis vers la fin des années 1940, époque qui marque le début de nos relations diplomatiques avec la région, ces liens intergouvernementaux ont permis au Canada d'élargir et d'approfondir le dialogue avec les pays de l'hémisphère, et aussi de mieux les comprendre. Nous assistons toutefois, à l'heure actuelle, à un changement géopolitique dans la région, dont les pays cherchent manifestement à élargir leurs relations régionales et internationales. Nous suivons de très près ce processus et cherchons à déterminer le rôle que nous pourrions y jouer. Dans ce contexte, je pense qu'il serait utile d'exposer brièvement les grands thèmes qui dominent aujourd'hui nos relations avec l'Amérique latine et les Antilles.

Pour nous, les objectifs en matière de commerce et d'investissements demeurent primordiaux. Ainsi, nos échanges bilatéraux avec la région se sont chiffrés, l'an dernier, à quelque 7,5 milliards de dollars canadiens, la balance étant en votre faveur dans une proportion de quatre à trois. Ce milieu se compare au niveau de nos échanges avec Hong Kong, Singapour, Taïwan et la Corée du Sud réunis. Parmi les nombreux achats que nous avons effectués chez vous, le pétrole a constitué, à lui seul, 15 pour cent de toutes nos importations dans ce secteur. Nous estimons être de bons partenaires commerciaux puisque de plus en plus d'exportations latino-américaines sont admises au Canada en franchise - 83 % au dernier relevé - et que presque tous les pays sont admissibles à notre système généralisé de préférences. Le Canada est aussi un important investisseur dans votre région, seuls les États-Unis le devançant à ce chapitre.

La propagation des pratiques et des idéaux démocratiques à laquelle nous avons assisté ces dernières années accentue et renforce nos relations politiques clés avec la région. Nous suivons de près l'intense dialogue auquel se livrent vos gouvernements sur l'ensemble des aspirations et des problèmes globaux, ainsi que les discussions menées au sein des grandes tribunes, qui, au fil des ans, se sont constituées dans l'hémisphère, comme le Groupe de Rio, la Systema Economica Latinamericana et, bien sûr, l'Organisation des États américains. Nous observons, mais aussi, nous participons. Bon nombre de vos gouvernements sont pour nous des interlocuteurs clés.

La stabilité de la région constitue pour nous une question d'importance capitale. Je peux vous assurer que le Canada sait fort bien où est sa place dans l'hémisphère, tout comme il est conscient du rôle qu'il peut jouer - et

qu'il joue - dans la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans la région. Tout comme les gouvernements représentés autour de cette table, le gouvernement et les citoyens du Canada ont suivi avec une vive inquiétude la situation en Amérique centrale. Pendant longtemps le Canada a eu peu de liens avec l'Amérique centrale - nos échanges commerciaux étaient limités, les investissements minimes et notre aide, il y a dix ans encore, presque nulle. Les années 1980 marquent toutefois un renversement de la situation, car les gouvernements qui se sont succédé depuis au Canada se sont montrés déterminés à aider la région dans sa difficile quête de la paix et de la stabilité, par tous les moyens possibles.

Le processus de Contadora a bénéficié de l'appui sans réserve du Canada depuis son enclenchement en 1983. Le gouvernement précédent a offert de mettre à la disposition du Groupe de Contadora l'expérience que le Canada a acquise au cours des 35 dernières années dans le domaine du maintien de la paix. Notre ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures a renouvelé l'offre du Canada à l'occasion de sa visite dans la région, en avril 1984. Le Canada a subséquemment produit, à la demande des pays du Groupe de Contadora, une série de documents sur la vérification et le contrôle. Le gouvernement canadien actuel s'est vivement réjoui de la signature de l'accord historique d'Esquipulas II. L'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a réitéré à maintes reprises notre offre de longue date d'aider à la vérification des arrangements de sécurité convenus dans le cadre de l'Accord de Guatemala. Ce ne sont pas seulement notre connaissance et notre expérience du maintien de la paix qui nous ont amenés à assumer ce rôle. C'est aussi le profond désir des Canadiens de voir régner la paix et la stabilité en Amérique centrale. La politique canadienne reflète clairement ce désir.

Dans un discours prononcé le 28 mars dernier à New York, le Premier ministre du Canada a souligné ainsi l'engagement du Canada en faveur de la paix dans la région:

"... le Canada est prêt à assumer un rôle de surveillance où que cela pourrait être utile dans la région, pourvu que les gouvernements d'Amérique centrale souhaitent eux-mêmes notre intervention et créent un cadre favorable à une action efficace. Notre politique est claire: nous devons accorder notre appui à toute initiative qui contribue à la stabilité de l'Amérique centrale et à l'autodétermination des nations de cette région et qui permet à leurs populations de vivre en paix."

La volonté d'agir et l'impartialité du Canada devant la crise en Amérique centrale ont été reconnues par les gouvernements de cette région lorsqu'ils ont fait part, dans un communiqué en date du 7 avril, de leur intention d'inviter l'Espagne, l'Allemagne de l'Ouest et le Canada à élaborer des mécanismes de maintien de la paix dans la région.

L'entente de Sapoa, au Nicaragua, a été perçue comme un grand pas en avant dans le processus de paix, et elle a fait l'objet d'une résolution au Parlement canadien. Nous avons salué les efforts constructifs que le Secrétaire général, M. Baena Soares, n'a pas ménagés à titre de témoin et d'arbitre de ces discussions. En plus de servir le processus de paix en Amérique centrale, son rôle a aidé l'Organisation des États américains à remplir son mandat et à favoriser les principes énoncés dans sa Charte.

Nous tous qui oeuvrons à la promotion de la paix en Amérique centrale sommes déçus devant la stagnation de ces discussions. Nous invitons les deux parties à relancer leurs efforts de façon à réaliser les espoirs de paix et de démocratie au Nicaragua. Dans un contexte plus large, nous encourageons les dirigeants des cinq pays centraméricains à travailler ensemble afin de faire renaître l'esprit de l'accord d'Esquipulas II et de rétablir le dynamisme du processus historique qu'ils ont amorcé il y a un an. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, le Canada est prêt à offrir son aide en mettant en oeuvre tous les moyens pratiques dont il dispose.

Pour des raisons historiques évidentes, le Canada entretient des relations à la fois spéciales et prioritaires avec les pays anglophones des Antilles; cela tient à notre héritage colonial commun, à notre langue commune et à l'origine commune de nos institutions juridiques et politiques. Ces relations spéciales se manifestent à la lumière des rapports qu'entretiennent de très nombreux particuliers, de la coopération au niveau de nos établissements respectifs et du lancement, en 1986, de l'initiative CaribCan, un arrangement qui fait du Canada un marché virtuellement libre pour les exportations des pays antillais membres du Commonwealth. Depuis des années, les Antilles bénéficient en priorité des programmes canadiens d'aide au développement économique. Chaque été, environ 5 000 antillais obtiennent un emploi temporaire au Canada pour travailler à la récolte de produits agricoles dans le cadre d'un programme mis sur pied il y a plusieurs années à l'intention des pays antillais et du Mexique. Ce programme répond manifestement à un besoin.

La promotion de la justice sociale constitue pour nous un objectif fondamental non seulement dans la région, mais aussi à l'échelle globale. Dans les pays qui n'ont pas encore réalisé des progrès raisonnables dans l'instauration de structures et de pratiques démocratiques, les libertés individuelles sont limitées et l'économie est inefficace. Mais il y a plus, car ces pays développement, à l'échelle internationale, des liens de dépendance qui ne sont pas dans le meilleur intérêt politique et économique de l'hémisphère. La situation désespérée des couches les plus défavorisées de la population des pays les plus pauvres est un autre problème qui préoccupe au plus haut point les Canadiens. Il en est de même pour ce qui concerne le respect des droits de la personne. Peu de gouvernements sont à l'abri de toute critique à cet égard, et c'est précisément la raison pour laquelle nous croyons qu'il est à la fois nécessaire et possible d'établir une étroite collaboration intergouvernementale en vue de faire respecter les droits de la personne. Le Canada est également une terre d'accueil pour ceux qui ont dû fuir les troubles politiques et la répression militaire. Il a accueilli depuis cinq ans environ 17 000 réfugiés de la région, venus pour la plupart d'Amérique centrale, où le Canada a été parmi les premiers à offrir des mesures d'aides. Il a également consenti, au cours de la même période, une contribution de l'ordre de 22 millions de dollars canadiens afin d'appuyer les programmes que le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres organismes internationaux de secours mettent en oeuvre dans la région pour venir en aide aux réfugiés et aux personnes déplacées. Tous les facteurs que je viens de mentionner sont interdépendants. Le Canada entend poursuivre le rôle de promoteur de la justice sociale qu'il estime avoir joué dans la région, grâce à un dialogue soutenu sur les politiques, à la coopération, et à la prestation d'une aide au développement efficace et adaptée aux besoins.

Le fardeau de la dette extérieure pèse lourd dans la situation économique et financière de nombreux pays, et vient compliquer les relations internationales dans l'hémisphère. Ainsi, des ressources sont dans bien des cas utilisées pour le service de la dette au détriment du développement économique et social. Il est donc impératif d'aborder de toute urgence, au cas par cas et de façon systématique, le problème de la dette des pays à revenu moyen, comme l'ont souligné les discussions au Sommet de Toronto. On reconnaît de plus en plus qu'il faut faire preuve de souplesse et de créativité pour trouver des solutions utiles. Les innovations de l'an dernier, comme la vente par le Mexique d'obligations à coupon zéro et le plan de rachat de la dette bolivienne ont été observées avec beaucoup d'intérêt. En prévision du Sommet économique de

Toronto, M. Clark a consulté attentivement un certain nombre de pays latino-américains au sujet de leur dette, et multiplié, par la suite, les démarches auprès des pays participants pour qu'ils accordent une attention spéciale aux problèmes des pays à revenu moyen. Le libellé des sections du Communiqué du Sommet qui traitent en particulier du délicat rapport entre les perspectives de croissance de la région et la réalisation des réformes démocratiques, sections où la position de M. Clark a prévalu, en dit long sur l'intérêt que le Canada porte à cette question. Le Canada entend continuer à jouer un rôle actif dans le règlement des problèmes de la dette extérieure, à la fois comme créateur et comme débiteur, et comme partie prenante aux délibérations du Groupe des Sept et du Sommet, qui sont sensibles aux problèmes de nos voisins de l'hémisphère.

La croissance économique est, de toute évidence, un facteur clé dans ce contexte, et l'aide au développement un catalyseur vital. Au cours des cinq dernières années, le Canada a fourni aux pays d'Amérique latine et des Antilles 924 millions de dollars canadiens au titre de l'aide directe au développement. Nous sommes fiers du travail déjà accompli à ce chapitre par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Reconnaissant que la nécessité d'un développement économique et social se pose avec acuité en Amérique centrale, le Canada a, ces cinq dernières années, fourni aux cinq pays concernés, à même la somme susmentionnée, une aide économique de 167 millions de dollars. Il entend par ailleurs accroître substantiellement cette contribution au cours des cinq prochaines années. Nous avons coparrainé la récente résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant un plan de redressement économique en Amérique centrale, et ferons un effort spécial pour ajuster nos mesures d'aide actuelles et futures en conséquence. Le Canada continuera de participer activement, sur les plans bilatéral et multilatéral, au règlement des problèmes de développement économique en Amérique latine et dans les Antilles, et nous sommes désireux de contribuer et de collaborer à l'exécution des programmes de développement régional de l'OEA, de l'Organisation panaméricaine de la santé, de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et d'autres organisations interaméricaines. Cependant, nous sommes très préoccupés devant le nombre croissant des projets de programme et d'organisations voués à la même cause, ce qui entraîne une surabondance de réunions, de conférences, de résolutions et d'appels de fonds. En plus de chevaucher les mécanismes déjà en place et de donner lieu à des dépenses qui pourraient servir plus utilement à des projets de développement concrets, ce foisonnement d'activités hypothèque lourdement les ministères et les organismes des pays donateurs et des pays

récipiendaires, et réduit ainsi leur capacité à fournir des programmes d'aide aussi efficacement et aussi rapidement qu'ils le voudraient. C'est pourquoi je voudrais proposer, dans l'intérêt de tous, que le Secrétariat de l'OEA agisse à titre de coordonnateur des programmes et des conférences de ce genre afin de grouper dans la mesure du possible les ressources et les activités et d'harmoniser les calendriers d'exécution pour éviter leur chevauchement.

La lutte contre l'industrie illégale de la drogue touche pratiquement tous les pays de cet hémisphère. Le Canada croit qu'une action internationale, en particulier la coopération multilatérale, est essentielle pour réduire la production, le trafic et la consommation des stupéfiants. Devant l'ampleur que prend ce problème, il entend accroître sa coopération avec les pays de la région. Pour sa part, il a déjà adopté sa propre stratégie à cet égard. Nous avons été très favorablement impressionnés par les mesures concrètes prises en ce sens par la Commission interaméricaine de lutte contre les drogues (la CICAD) et par les fermes témoignages d'appui en faveur du travail de la CICAD exprimés par les gouvernements membres lors de l'Assemblée générale de l'an dernier. Dans l'esprit de la résolution de cette Assemblée générale visant à élargir les appuis parmi les États membres et les pays observateurs, nous avons participé de façon constructive aux récents programmes et activités de la CICAD, et j'ai bon espoir de voir se renforcer notre collaboration et notre coopération au cours des mois à venir.

Lorsque j'ai pris la parole, je vous ai parlé d'abord des contacts au niveau des gens. Les Canadiens, faut-il le dire, aiment beaucoup votre région. Plus d'un million d'entre eux l'ont visitée l'an dernier pour faire du tourisme et environ 40 000 y résident en permanence. Si ces chiffres ne vous semblent pas importants, il en va tout autrement pour nous. Ils mettent en évidence un autre lien vital que nous avons avec vos gouvernements, à savoir la prestation de services consulaires aux Canadiens qui se trouvent parmi vous. Mais cette migration ne se fait pas à sens unique. L'an dernier, 250 000 touristes, gens d'affaires et étudiants de votre région ont visité le Canada. Nous encourageons l'immigration dans notre pays, et nous sommes fiers de compter parmi nous presque un million d'immigrants de première ou de deuxième génération originaires de votre région. L'un d'eux, né d'immigrants jamaïcains, est Lieutenant-Gouverneur de l'Ontario, qui est la plus grosse province du Canada. Ils participent tous à part entière à la vie de notre pays, d'où qu'ils viennent dans la région.

Je délaisserai maintenant les grands axes de nos relations bilatérales avec les pays de la région pour aborder la question de nos relations avec l'Organisation des États américains, qui est depuis longtemps un important organe consultatif de cet hémisphère. Je vais dire essentiellement deux choses à ce sujet. Premièrement, le Canada appuie sans équivoque les idéaux et les objectifs de l'OEA. Nous sommes fiers d'être un observateur attentif de cette importante tribune. Nous sommes également membre à part entière de plusieurs organisations affiliées, notamment l'Organisation panaméricaine de la santé, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire et la Conférence interaméricaine des télécommunications. De plus, nous mettons actuellement la dernière main à un plan qui permettra à l'ACDI d'accorder une importante aide au développement à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, à l'Organisation panaméricaine de la santé et à l'OEA. Ces projets d'aide représenteront quelque 15 millions de dollars canadiens au cours des prochaines années. Pour être plus précis, l'ACDI a récemment approuvé une contribution de 1,3 million de dollars canadiens dont l'OEA se servira pour établir un Fonds d'assistance technique qui permettra au Département des Affaires économiques et sociales de se prévaloir des ressources et des compétences canadiens pour l'exécution de projets de développement dans les Amériques. J'espère pouvoir signer l'accord en question avec le Secrétaire général dans un très proche avenir.

Ce projet, comme tous ceux qui sont actuellement en cours ou à l'étape de planification avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture ou l'Organisation panaméricaine de la santé, témoignent de l'intérêt et de l'appui du Canada en ce qui concerne les efforts que les dirigeants de ces organisations ne ménagent pas pour en faire des instruments plus efficaces de développement et de coopération dans l'hémisphère.

Deuxièmement, on nous demande souvent pourquoi le Canada ne devient pas membre de plein droit de l'Organisation des États américains, une décision que beaucoup de nos amis des États-Unis, d'Amérique latine et des Antilles nous ont à maintes reprises exhortés de prendre. Le gouvernement du Canada s'est penché sérieusement, et à plusieurs reprises, sur cette importante question depuis l'obtention en 1972 de notre statut d'observateur permanent. Toutefois, diverses raisons nous ont empêchés de prendre cette décision. Elles tiennent tantôt aux priorités financières et budgétaires; tantôt à la difficulté d'assumer les responsabilités additionnelles en matière de sécurité qui découleraient de l'adhésion au Traité de Rio; tantôt à la crainte d'être soumis, une fois devenu membre à part

entière, à des pressions de part et d'autre ou encore de voir notre liberté d'action diminuer; tantôt à l'éventualité de compromettre nos relations bilatérales avec l'un ou l'autre des pays d'Amérique latine ou des Antilles ou avec les États-Unis si nous cherchions à rendre l'Organisation plus efficace, comme beaucoup de pays amis, membres de l'Organisation, nous le suggèrent. La vérité est qu'il n'y a jamais eu de consensus national au Canada en faveur de l'adhésion à l'OAS. Pour toutes ces raisons, les gouvernements qui se sont succédé au Canada ont jugé qu'il était préférable de ne pas franchir ce pas.

Cela dit, le Canada entend néanmoins remplir de façon à la fois active et constructive son rôle d'observateur permanent, et à ce titre il est à même d'avoir une idée impartiale, voire instructive des problèmes actuels de l'Organisation. Par exemple, nous partageons le désir de coopérer étroitement avec les pays d'Amérique latine et des Antilles, mais en même temps l'avenir de l'Organisation nous préoccupe au même point que les pays membres; nous nous interrogeons comme eux quant au genre d'organisation qui servirait le mieux les intérêts de notre hémisphère, maintenant comme à l'avenir. De nombreuses voix au sein même de l'Organisation demandent que l'on opère des changements fondamentaux, mais nous ne voyons pas se dessiner d'entente quant à la nature de ces changements ou la façon de procéder pour les réaliser.

Le Protocole de Carthagène de 1985, dont l'exécution, selon une déclaration récente du Secrétaire général Baena Soares, est essentielle à la "revitalisation de l'Organisation", n'a pas encore été ratifiée par certains des plus importants membres de l'Organisation, ce qui a amené le Secrétaire général à exprimer publiquement sa déception devant le contraste entre l'approbation enthousiaste du Protocole en 1985 et la lenteur du processus de ratification.

Par ailleurs, nous ne pouvons fermer les yeux sur le fait que l'Organisation semble être presque entièrement paralysée à l'heure actuelle, presque tous ses membres, en autant que je sache maintenant, à l'exception de la petite République dominicaine et de Trinité-et-Tobago, ne s'étant pas encore acquitté de toutes leurs obligations financières envers l'Organisation et la plupart d'entre eux ayant cumulé un important retard dans le versement de leurs quotes-parts. Même si un certain nombre de pays membres ont donné suite récemment aux appels du Secrétaire général en vue de résoudre ce problème, il reste que cette situation témoigne, à mes yeux, du peu d'intérêt que les membres eux-mêmes manifestent pour l'Organisation. Nous ne pouvons que nous demander dans quelle mesure les pays mêmes qui nous ont si souvent exhorté à devenir membre de l'OAE croient en l'utilité de celle-ci et l'appuient. Je peux néanmoins vous

assurer que le gouvernement du Canada continuera de coopérer avec l'Organisation et de lui manifester son appui dans toute la mesure du possible. Nous espérons également que l'Organisation mènera à bonne fin le processus de revitalisation que de nombreux pays membres souhaitent, afin de la rendre plus efficace et plus apte à relever les défis et à régler les problèmes de taille auxquels notre hémisphère fait face. À mon avis, ce processus serait très bien accueilli au Canada et servirait la cause de son adhésion à l'Organisation.

Monsieur le Président du Conseil, Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Sous-secrétaire général, distingués Membres du Conseil et distingués Observateurs, je vous remercie sincèrement de m'avoir offert cette occasion de vous exposer la nature des relations du Canada avec l'Organisation et ses pays membres. J'espère que mes remarques vous ont convaincus que le Canada a toujours pour politique de favoriser ces relations dans la mesure du possible et dans les limites des ressources disponibles. Au nom du gouvernement du Canada, je puis vous assurer que l'intérêt constructif que le Canada manifeste à l'égard de l'Organisation et des pays de la région ne se démentira pas et que le Canada mettra tout en oeuvre pour améliorer davantage encore nos relations. Permettez-moi d'ajouter, à titre personnel, que je suis impatient de collaborer avec vous tous et avec les officiels du Secrétariat en vue de la réalisation de cet objectif.

Je vous remercie de votre attention.